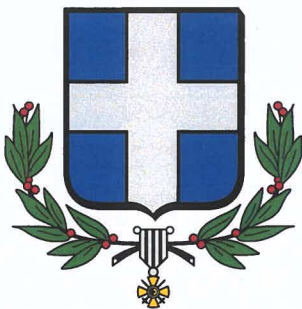




CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 juillet 2025

PROCES-VERBAL

Le vingt et un juillet de l'an deux mil vingt-cinq, à dix-neuf heures, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle culturelle, sous la présidence de M. Francis DONATH, Maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le neuf juillet de l'an deux mil vingt-cinq.

PRESENTS (8) : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, Mme Virginie DIETERLEN, M. Olivier BURG, Mme Anne Christine COLOMBO, Mme Patricia HILD, Mme Martine WAGNER.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION (3) :

Mme Muriel CROUVEZIER donne procuration à Mme Karine BAUMANN
Mme Catherine FRIEH donne procuration à M. Francis DONATH
M. Benoît MUNIER donne procuration à Mme Patricia HILD.

ABSENT EXCUSE (1) :

M. Julien DE NARDIS

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Mireille CIANCIA-METZ.

M. le Maire constate que le quorum est atteint et débute la séance.

Etat civil :

Naissances

Sincères félicitations à Kiara KEMPF, née le 30 juin 2025 au foyer de Laetitia et Kévin KEMPF. Kévin est agent communal et au nom du conseil municipal M. le Maire lui a remis une carte cadeau.

Décès

Au nom du conseil municipal, M. le Maire adresse ses très sincères condoléances à la famille de Suzanne SCHLIER née EHRHARDT, décédée le 20 juin 2025 ainsi qu'à la famille d'Eugène GROELL décédé le 7 juillet 2025.

Mariages

Au nom du conseil municipal, il adresse tous ses vœux de bonheur à Véréne LEFORESTIER et Hugo L'HOSTETE à l'occasion de leur mariage le 20 juin, ainsi qu'à Sam EL MEJDOUB et Mickaël IRRMANN à l'occasion de leur mariage le 19 juillet.

Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

Mireille CIANCIA-METZ est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

Point 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 2 juin 2025

En l'absence de remarque, le procès-verbal de la séance du 2 juin 2025 est approuvé à l'unanimité (Pour 9, contre 0, abstentions 2 : Serge KUENTZMANN et Anne Christine COLOMBO).

Point 3 – Service mutualisé pour l'instruction des autorisations d'urbanisme : mise à jour de la convention

M. le Maire rappelle que chaque élu a été destinataire des documents relatifs à la convention qui prévoit que la commune transmette les documents relatifs aux demandes d'urbanisme sous un certain délai et formalisme.

En mairie il n'y a un agent qui s'occupe de l'urbanisme. Aussi, il paraît important de rajouter une mention sur la délibération qui indique qu'exceptionnellement les délais peuvent être modifiés, sans excéder 7 jours, en cas d'absence d'un agent. Le service instructeur et la direction de la Comcom en seront informés.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la convention et cette disposition (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 4 – Servitude commune de Bennwihr – Enedis

M. le Maire informe qu'Enedis a installé un poste de transformation sur la parcelle cadastrée section 16 n°120 à Bennwihr-Gare et qu'une convention a été signée.

La convention doit à présent être régularisée par acte notarié, aux frais d'ENEDIS.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer l'acte chez le notaire (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 5 – Vente de terrains

La commune est propriétaire de trois terrains cadastrés en section 17 n° 104, 104 et 106. Les propriétaires des parcelles cadastrées en section 17 n° 4, 99 et 98 souhaitent acquérir la bande de terrain contigüe à leur propriété.

Les frais d'arpentage et de notaire seront à la charge des acquéreurs.

M. le Maire propose de céder chaque bande de terrains à l'euro symbolique. Les riverains devront s'accorder pour laisser l'accès aux propriétaires mitoyens.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la vente des terrains communaux à l'euro symbolique (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 6 – Montant de la location de la salle de judo

M. le Maire informe que le club de judo de Kayzersberg souhaite donner des cours à la salle polyvalente de Bennwihr.

Actuellement le club n'est pas affilié à l'ASLB, aussi il propose de demander une participation à l'année au même titre qu'une autre structure extérieure, soit 600 €.

Si le club est affilié à l'ASLB, cette participation ne sera pas due.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le montant de la participation à verser par le club de judo à hauteur de 600 €/an, si non-affiliation à l'ASLB (Pour 11, contre 0, abstention 0).

Point 7 – Création d'un emploi permanent à durée déterminée à temps non complet

M. le Maire explique que le ménage à l'école maternelle est actuellement réalisé à hauteur de 1h15/jour les jours d'école, et 14h durant les petites vacances scolaires.

Le contrat de l'agent (CDD) s'est achevé le 4 juillet 2025.

Il propose d'ouvrir un nouveau poste à durée déterminée à compter du 1^{er} septembre 2025 jusqu'au 3 juillet 2026.

Il précise que l'agent en charge de l'entretien de l'école maternelle souhaite augmenter ce temps et passer à 1h30/jour les jours d'école et 21h durant les petites vacances.

M. le Maire rappelle également les tâches effectuées par l'agent ainsi que par l'entreprise de nettoyage.

Après discussion, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'ouverture de poste à raison de 1,5 heures hebdomadaires les jours d'école et 18 heures les petites vacances scolaires. (Pour 9, contre 0, abstentions 2 : Patricia HILD et Benoît MUNIER).

Point 8 – Informations du maire rendant compte des décisions prises dans le cadre des délégations du conseil

Urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) :

- Demande reçue de Maître Ludovic GUYOT portant déclaration d'intention d'aliéner d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à M. Mike MOSER et Laurine MULLER, consistant en un bien situé 25 rue du Wahlbourg, cadastré section 15 n°128, d'une superficie de 7 ares.

- Demande reçue de Maître Lisa EBLIN portant déclaration d'alinéer d'un immeuble bâti sur terrain propre appartenant à Mme Sylvia GSELL, consistant en un bien situé 10 rue de Colmar, cadastré section 15 n° 307/17, 308/17 et 309/17, d'une superficie de 15a03ca. La commune n'a pas exercé son droit de préemption pour ces DIA.

Travaux

- Point sur l'avancée des travaux de la mairie.

Finances

- Signature du bon de commande pour les travaux place du Crédit Agricole pour un montant de 42000 € HT. L'entreprise retenue est Eurovia.

Point 9 – Point des réunions intercommunales passées

4 juin : réunion SCoT

26 juin : conseil communautaire

7 juillet : COPIL eau et assainissement

9 juillet : réunion avec Christian KLINGER relative à l'accueil des gens du voyage.

Point 10 – Point des rencontres et réunions communales passées

12 juin : conseil d'école

14 juin : journée citoyenne. M. le Maire remercie les 80 personnes qui y ont pris part.

Point 11 – Agenda, grands anniversaires

Grands anniversaires :

21 juillet : 85 ans Marguerite FUCHS

23 juillet : 80 ans Paul BUNNER

4 août : 85 ans Suzanne KRATZER

Point 12 - Date du prochain conseil municipal

Lundi 6 octobre à 19h00.

Point 13 – Tour de table

Serge KUENTZMANN

Création d'un verger mémoriel par la Société d'Histoire et de généalogie de Bennwihr
Dissolution du SIVU de Ribeauvillé.

Martine WAGNER

Manque d'entretien de certaines maisons et trottoirs.

Patricia HILD

Nettoyage passage des Vignerons

Eclairage public rue de Houssen

Préemption du bâtiment du Crédit Mutuel.

Olivier BURG

Sortie piétons et cyclistes sur la rue de Houssen

Anne Christine COLOMBO

Vitesse des véhicules

Groupe de travail octobre rose

Nuisances sonores liées à un tracteur agricole.

Virginie DIETERLEN

Dépose minute au niveau de l'école.

La séance est levée à 20h15.

Le Maire,
Francis DONATH.



La secrétaire,
Mireille CIANCIA-METZ.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several loops and strokes, representing the signature of Mireille Cancia-Metz.

